

# MON PARCOURS EN 8 ÉTAPES POUR UNE FIV/ICSI, PRÉSERVATION

Je prends tous mes Rdv sur le Doctolib de l'hôpital - <https://www.hopital-saint-joseph.fr>

- 1 Je viens en consultation, je choisis un MÉDECIN RÉFÉRENT**  
PRESCRIRE puis INTERPRETER les différents examens du bilan de fertilité du couple.  
POSER L'INDICATION d'une prise en charge en AMP, après délais de réflexion
- 2 Je constitue mon DOSSIER MÉDICAL ET ADMINISTRATIF**  
La liste des DOCUMENTS OBLIGATOIRES doit vous être fournie par votre médecin.  
Tous les documents sont envoyés au secrétariat
- 3 Mon médecin Référent présente mon dossier en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) :**  
PASSAGE OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE NOUVELLE TENTATIVE  
Discussion sur mon dossier de toute l'équipe pour choisir le meilleur traitement pour moi  
Pour acceptation de prise en charge dans le Centre ou non

-----PUIS, APRÈS ACCEPTATION EN RCP, -----

- 4 RÉUNION D'INFORMATION SI 1<sup>ÈRE</sup> TENTATIVE FIV/ICSI** du Centre Sainte Colette  
RÉUNION D'1H15, EN VISIOCONFÉRENCE, avec un médecin clinicien, un médecin biologiste et une sage-femme  
Présentation pratique du déroulé de la tentative et des informations importantes à retenir
- 5 CONSULTATION AVEC UN MÉDECIN BIOLOGISTE** du Centre Sainte Colette  
Vous expliquer les techniques qui vont spécifiquement vous concerner au laboratoire, les résultats attendus et recueillir votre consentement éclairé
- 6 CONSULTATION AVEC MON MÉDECIN RÉFÉRENT** (à son cabinet ou au centre Sainte Colette)  
Etablir LE PROTOCOLE DE STIMULATION HORMONALE (les ordonnances)
- 7 CONSULTATION AVEC LA SAGE-FEMME** du Centre Sainte Colette  
EDUCATION THERAPEUTIQUE ET ORGANISATION DU PARCOURS PATIENT pour une stimulation de l'ovulation et une ponction ovocytaire (obligatoire pour la première tentative)
- 8 CONSULTATION AVEC UN MÉDECIN ANESTHÉSISTE** du Centre Sainte Colette  
CONSULTATION < 3MOIS avant CHAQUE ponction d'ovocyte, à renouveler pour chaque ponction